

## AILE VI

**- TYPOLOGIE** *Bateau de plaisance*

**- CARACTERISTIQUES**

Longueur : 13,90 m

Largeur : 2,50 m

Tirant d'eau : 2,20 m environ

Poids : 8,5 tonnes environ

Surface de voilure : 118 m<sup>2</sup>

Hauteur de mât : 18,50 m

**- HISTORIQUE**

Le bateau a été construit aux chantiers de la Hève au Havre sur plan Arbaut durant l'hiver 1927/28 pour Mme Virginie Heriot. Le bateau fut mis à l'eau le 21 avril 1928.

Depuis 1914, Mme Heriot prit part, tant en France qu'à l'étranger, à plus de 300 compétitions diverses et régates internationales, parmi lesquelles son pavillon coupa 85 fois victorieusement la ligne d'arrivée.

L' " AILE VI " est son sixième et avant dernier 8 mètres *Jauge* Internationale (14,40m), celui avec lequel elle remporta de très nombreuses régates, notamment les Jeux Olympiques et la Coupe de France. Dès le mois de juillet 1927, dans le cadre de la coupe de France, le Yacht Club de France avait adressé un défi pour 1928 au Royal Thames Yacht Club qui l'avait accepté. Lors des éliminatoires courues au Havre les 12 et 13 mai 1928, " AILE VI " gagne devant " Nitchevo " (ex Aile IV) appartenant à Louis Bréguet.

Les deux champions désignés respectivement par leur Fédération nationale étaient donc " AILE VI " pour la France, et " Unity " appartenant à sir Fisher Dilke et à Lord Forster.

Ces deux champions avaient déjà eu l'occasion de se mesurer, la semaine précédente dans la compétition de la Cumberland Cup, d'où " Unity " était sorti vainqueur après trois journées d'épreuves. " Unity " avait été classé premier les deux premières journées tandis que l' " AILE VI " démâtait au cours de la troisième épreuve.

Les 5 et 6 juin 1928, " AILE VI " barrée par M. Bouché et l'Anglais " Unity ", barré par Lord Forster s'affrontent. " AILE VI " abandonne après un nouveau démâtage et le champion anglais est déclaré vainqueur de la Coupe de France.

Peu de temps après, du 20 juin au 6 juillet 1928, ont lieu les éliminatoires pour la désignation du champion français des 8m J.I. devant participer aux régates olympiques.

Étaient présentés :

" AILE VI ", appartenant à Mme Virginie Heriot

" Enchantement " IV, appartenant à M. Robert Meiffre

" Léthé ", appartenant à Mrs. Trellu frères

" Nitchevo ", à M. Louis Bréguet.

" AILE VI " est désigné comme champion à l'issue de ces épreuves éliminatoires.

Il est utile de rappeler que “ AILE VI ” qui venait de sortir victorieux de ces régates, n'était plus le même bateau qui avait tenté au mois de juin de reconquérir à Ryde la Coupe Cumberland.

Au cours des épreuves, Mme Hériot constatait que son yacht, lancé au Havre au mois d'avril précédent par les chantiers de la Hève, était trop déjaugé et insuffisamment lesté. Il tenait fort mal la toile contre les brises un peu fraîches du Solent. Par ailleurs on lui fit remarquer que son bateau n'avait pas reçu les aménagements intérieurs imposés par la nouvelle règle de la jauge internationale concernant les 8 mètres et qu'elle ne pouvait, dans ces conditions, prendre une part officielle à la compétition de la Coupe de France.

Mme Hériot fit procéder immédiatement, par les Chantiers Nicholson, aux modifications et installations nécessaires qui permirent au bateau français de remplir sa mission : lestage du bateau et installation des aménagements exigés par la jauge internationale. En outre, après que “ AILE VI ” eut encore démâté lors de la deuxième épreuve de la Coupe de France, il fut remorqué aux Chantiers Nicholson qui, avant de le renvoyer au Havre, procédèrent à une mise au point définitive du *yacht* en le dotant d'un nouveau *gréement* et d'une nouvelle mâture. C'est donc dans cet état que “ AILE VI ” prit part aux éliminatoires pour les régates olympiques : il était devenu un bon bateau de belle et même de forte brise. Le bateau venait de le prouver aux éliminatoires du Havre et le montra définitivement à Amsterdam le 9 août 1928 en devenant champion Olympique devant “ Sylvia ” (Suède) et "Hollandia" (Hollande), à l'issue de sept manches.

Les 11, 12 et 13 août 1928, “ AILE VI ” remporte la Coupe d'Italie que détenait la Hollande (gagnée par “ Hollandia ” à Gênes au printemps 1928). Ce furent les mêmes champions, “ Unity ” et “ AILE VI ” qui se trouvèrent en présence à Ryde pour les épreuves de la Coupe Cumberland, compétition qui eut lieu avant celle de la Coupe de France. Les équipages ne devaient comprendre que des amateurs et un seul professionnel par bateau. Du 24 au 29 juillet 1929 les deux bateaux s'affrontèrent par petit temps guère favorable au champion français et le duel tourna à l'avantage de “ Unity ”.

La Coupe de France se déroula immédiatement après, du 30 juillet au 3 août dans des conditions de vent plus fort donc plus favorable à "AILE VI" qui remporte la victoire dans des conditions parfois difficiles.

En 1931, Mme Hériot donne “ AILE VI ” à la L.M.C. du Havre. Celle-ci vend le bateau à M. Révillon en 1934 qui le fait transporter jusqu'à Marseille par cargo et rejoindre Cannes à la voile.

Par la suite, “ AILE VI ” passe la guerre en Méditerranée, puis il est vendu à un menuisier. Il change à nouveau de propriétaire en la personne du général Antonat qui le fera transformer par l'arsenal de Toulon. Il est racheté successivement par M. Turlan, M. Rossini, puis M. Briand avant de devenir la propriété de la société quirataire AILE VI.

Le bateau, mouillé à Noirmoutier, a été classé monument historique le 5 juillet 1991.

## **- RESTAURATION ET EXPLOITATION**

L'objectif de la restauration entreprise sur le voilier a été de pouvoir naviguer sur un bateau dont l'aspect devait être aussi proche que possible de la version originelle de 1928. En effet, il a été choisi d'équiper " AILE VI " d'un mât et de poulies en bois, d'accastillage en bronze et de voiles cousues à l'ancienne. Il en va de même pour le pont qui sera latté en pin d'Orégon, comme à l'origine, et pour le roof qui doit être recréé à partir de photographies de l'époque. Pour les aménagements intérieurs obligatoires, les importantes modifications apportées par les différents propriétaires et le manque de documents impliquent des références soit à d'autres bateaux de la même époque, soit aux critères de la jauge A cet égard, et dans un souci d'authenticité, le minimum imposé par la jauge (deux couchettes et deux placards) sera respecté.

Compte tenu de l'état actuel du bateau, des solutions techniques modernes seront appliquées pour assurer sa conservation : colles modernes (résorcine, époxy), contreplaqué marine sous le lattage du pont pour une plus grande rigidité et une meilleure étanchéité, du lamellé-collé pour les membrures à la place du métal et remise en état du moteur pour des raisons de sécurité.

La restauration du bateau a été confiée à la Société Coopérative Ouvrière de Production " Les Charpentiers Réunis " de Cancale, qui a déjà mené à bien la restauration de " Suzette ", une autre bête de course des années 20.

" AILE VI " participe aux événements nautiques régionaux comme " les régates du Bois de la Chaise " (Ile de Noirmoutier) et aux grandes compétitions comme la " Nioulargue " à Saint-Tropez.